







Charte éthique

Entre le praticien, Jean-Christophe DULOT, et la personne accompagnée.

Le **praticien** s'engage à :

1. Respecter le code de déontologie dans son exercice de praticien en relation d'aide.
2. Travailler dans le respect total de la personne, quels que soient sa condition, son âge, ses convictions.
3. N'établir aucun diagnostic, ni pronostic, ni prescription médicale.
4. S'abstenir de :
 -  toute demande d'interruption d'un traitement médical.
 -  mélanger dans une séance les techniques utilisées^① et une forme quelconque d'ésotérisme.
 -  présenter les techniques utilisées en termes laissant croire qu'il s'agit d'une méthode de guérison et d'utiliser des langages médicaux ou ésotériques.
 -  Manipuler la personne pour obtenir des faveurs ou services personnels.
5. S'abstenir de tout prosélytisme politique, religieux ou relevant de croyances et respecter totalement celles de chacun dans une attitude excluant toute forme de jugement, qu'il soit positif ou négatif.
6. Respecter totalement le secret professionnel, notamment en ce qui concerne l'anonymat du consultant.
7. Informer ses clients s'il utilise d'autres techniques que celles établies dans la liste ci-dessous^①.
8. Adresser sa clientèle à un autre professionnel (médecin, psychologue, etc...) dès que les besoins dépassent sa compétence.
9. Veiller à son propre développement personnel en consultant lui-même un thérapeute ou un praticien en relation d'aide.

De son côté, la **personne accompagnée**, _____

1. Prend conscience qu'elle se lance dans un processus de transformation profond.
2. Accepte que, durant ce processus, elle va être face à ses douleurs, ses blessures, ses fonctionnements et ses auto-sabotages et accepte que cela puisse lui faire traverser des périodes inconfortables voire difficiles émotionnellement et physiquement.
3. Comprend que le résultat de cet accompagnement dépend de son engagement à suivre et à appliquer les enseignements et à aller au bout du processus (6 jours pour le « séjour en immersion », 11 séances pour la formule « 3 mois pour Renaître »). Cependant, elle peut interrompre à tout moment l'accompagnement. Dans ce cas, les frais engagés ne sont pas restitués.

Signatures

① Techniques utilisées : EFT, Faster EFT, Matrix Re-imprinting, Kinésiologie, Soins Psycho-Energétiques (Himawari, Access Bars, Polarités Randolph Stones), Méditation, Ho'oponopono, Qi Gong.